

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Thème 1 Groupe 1

L'ensemble des participants constate une dévalorisation voire un mépris vis à vis des voies technologiques et professionnelles. Il constate que ce sont des voies de réussite et d'épanouissement qui sont méconnues non seulement par les parents mais aussi par les équipes pédagogiques chargées de l'orientation en fin de 3ème et fin de seconde. La commission demande donc que tout soit mis en œuvre à tous les échelons du ministère de l'Education Nationale pour faire connaître et valoriser ces formations ainsi que leurs débouchés sur le marché du travail il est dommageable que ces formations ne soient proposées qu'en deuxième choix « orientation par l'échec » il est proposé une campagne de communication au niveau national (films, réunion...) "les journées porte ouvertes" ne suffisant pas. De plus pour nos établissements, la lettre distribuée en séance est trop restrictive car elle ne concerne que les métiers d'art alors que nous souhaitons qu'elle recouvre les formations des lycées professionnels Métiers de l'ameublement et Flamel.

- les formations STI, productique et agencement le nombre de destinataires doit donc être en conséquence géographiquement (ex 78) élargi et aux professeurs principaux de 2nde
- et que tout soit mis en œuvre pour que la diffusion soit la plus importante possible dans les établissements concernés.

THEME II FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Question : La spécificité de l'enseignement des métiers d'art le «chef d'œuvre» est-il le meilleur moyen de motiver et de former les élèves ?

14h20

Présentation de l'assemblée composée de :

- Monsieur Roland LEMOINE , animateur du groupe, professeur à l'école Boule
- assisté de Monsieur Thierry RIBERA professeur au lycée Nicolas Flamel
- 12 autres professeurs d'atelier venant des trois lycées composant l'école Boule
- 4 professeurs d'enseignements général de l'école Boule.
- 3 élèves étudiant à Boule
- 1 parent d'élève rapporteur de la Séance.

Présentation du sujet choisi :

La spécificité de l'enseignement des métiers d'art et la notion de « chef d'œuvre » dans le cursus de l'élèves.

Lancement du débat :

La discussion s'établit de suite et sont abordés les questions suivantes :

Le développement de la filière «métier d'art»

A poursuivre par rapport aux filières traditionnelles des bacs généraux.

La prérogative de l'atelier dans les métiers d'art au détriment de l'enseignement général, surtout le français et la culture générale.

La question du « savoir » à faire passer avec un manque de temps et une gestion de ce temps.

Le problème de la pièce de DMA qui supplante tout.

L'opposition de deux niveaux : le DMA2 de Boule amène à une réalisation par une synthèse de création et de technique le BMA2 présente un projet de l'élève en bijouterie au lycée N. FLAMEL.

La pièce de DMA est la concrétisation d'un savoir acquis par l'élève : savoir faire d'atelier conçue avec l'acquis culturel, avec l'intervention d'un jury d'accréditation et la propre connaissance de son savoir.

L'opportunité des stages

Le chef d'œuvre :

Le chef d'œuvre sanctionne un diplôme.

- Il relève la personnalité propre de l'élève
- La conception demande 4 mois de recherche avec une réflexion sur un projet par rapport à l'objet lui-même et une visée de l'œuvre

Il existe de nombreux différents entre concept et réalisation :

- Science du geste et intuition, élucubration
- Méthode de travail : maquette ou réalisation à l'échelle
- Démarche commerciale et gestion de sous-traitance demandant un équilibre projet réalisation.
- Présentation à un jury d'accréditation
- Autonomie de l'élève vis à vis du collègue professoral
- Enjeu personnel parfois poussé à l'extrême
- Sanction du diplôme.

L'élève en contre partie peut se trouver envahi par son projet, ne pas avoir de recul vis à vis des professeurs et se laisser approprier le projet par ceux-ci ; ne pas pouvoir changer d'orientation.

Une vive polémique s'est aussi engagée envers les professeurs de composition décoration et leurs propres exigences créatives poussées par une dérive intellectuelle. Les professeurs d'atelier rappelant qu'il s'agit d'arts appliqués et non des beaux-arts.

Le débat s'est ensuite tourné vers la position de l'école vis à vis du chef d'œuvre de l'élève.

- L'école ne sert-elle pas du chef d'œuvre pour sa propre promotion ?
- Les professeurs ne cherchent-ils pas leur propre valorisation ?
- L'émulation et les synergies de l'école ne brayent-elles pas l'élève ?
- Quelle est la place de l'élève au sein de l'équipe pédagogique ?
- Valorise-t-on l'autonomie de l'élève ?

Autant de question et d'éthiques personnelles.

Le lien Ecole Entreprises

Un dernier volet a été abordé par le biais de la sortie de l'école ; un diplôme en poche

- DMA = BTS = Bac +2

- Un savoir faire apprécié par les entreprises il y a une reconnaissance des valeurs de l'école Boule qui lie les deux notions.

CREATEUR + ARTISAN création nécessaire dans les bureaux d'étude et savoir faire par les ateliers techniques.

- Adaptabilité et polyvalence des élèves pour un produit fini.

- Nécessité d'une adaptation et d'une expérience professionnelle en sortie d'école.

En conclusion de séance, la discussion s'est tournée vers les améliorations à prévoir pour une école plus performante.

- Problème des mises à niveau des purs bacheliers, sans expérience d'atelier mais créatifs.

- Choix de matières optionnelles pour ces mises à niveau.

- Décalages importants entre les DMA1 et DMA2.

- Possibilités d'une année supplémentaire niveau Bac + 3, avec des visées d'autonomie plus grande: Diplôme Technique

Diplôme créateur

- Trop grande couverture des termes « arts appliqués » et « arts plastiques »

- Retour aux enseignement de base fondamentale tel que dessin, modelage , descriptif

17h45 Fin de séance.

THEME III DEBAT COMMENT FOMER RECRUTER EVALUER LES ENSEIGNANTS

Durée du débat 14h-15h20

Personnes présents :

Pierre LUNEAU (élève)

Cécile ALLA (élève)

Vincent ROSSIN (professeur)

Personne de passage :

Monsieur CHAMBOUR (professeur)

Madame CASTEL (professeur)

L'épilogicité et la faiblesse de la fréquentation de personnes à ce débat, ainsi que le souhait de certaines d'entre elles de ne pas restituer de synthèse dans le cadre de cette démarche ministérielle ne nous a pas permis de restituer un compte rendu de nos échanges restreints. Les personnes présentes et volontaires se satisfont de ce moment d'échange sur la vie de notre école, même si cela ne constitue pas l'enjeu de cette journée.